



AUDIT DES ORGANISATIONS ET MAÎTRISE DES RISQUES

Directeur : Pr Charles DUCROCQ

PRÉSENTATION

Le parcours entretient la double compétence Audit-contrôle interne/contrôle de gestion. Il s'agit d'une formation dispensée exclusivement en alternance en master 1 et en master 2. L'alternance se retrouve au niveau des intervenants, avec des universitaires et des professionnels. Le lien entreprise – université est ainsi présent tout au long du cursus et l'insertion professionnelle est facilitée.

OBJECTIFS

L'objectif est de préparer au mieux une insertion professionnelle réussie dans deux types de compétences qui correspondent aux débouchés du master :

- l'audit et le contrôle interne, et toutes les fonctions contribuant à la maîtrise des risques ;
- le contrôle de gestion et la direction financière.

Les associations professionnelles IFACI et DFCG rassemblent ces emplois.

COMPÉTENCES VISÉES

Quatre types de compétences correspondant à quatre types d'emplois sont visés.

- L'auditeur interne aide une organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, et de gouvernance, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.
- Le contrôleur interne gère un processus de respect de procédures et de conformité, réalise une cartographie des risques opérationnels, anime des instances de gouvernance du contrôle permanent, assure un suivi des recommandations.
- Le contrôleur de gestion fait parler les chiffres pour améliorer la performance de l'entreprise, fournit à la direction le résultat de ses analyses, accompagne les opérationnels dans la gestion de l'activité, met en place des tableaux de bord, gère les outils de pilotage du système d'information.
- Le directeur administratif et financier (DAF) supervise la gestion financière, optimise la gestion des sources de capitaux et leurs emplois, aide à la décision pour les projets d'investissement en élaborant des simulations de rentabilité et de risque financier.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation)

Les 250 jours ouvrables d'une année académique, de mi-septembre à mi-septembre, se répartissent en 66 jours de formation à l'université (principalement le lundi et le mardi, de septembre à mai) et 160 jours d'expérience professionnelle en entreprise tout au long de l'année, avec 25 jours de congés payés.

Candidature

À partir du printemps, les candidatures se font via <https://droit.u-paris.fr/candidatures/>

Contact : apprentissage.deg@u-paris.fr

SEMESTRE 1	ECTS	COEF.
6 UE obligatoires	30	30
Analyse et stratégie financière (44h)	5	5
Gestion générale de l'entreprise	5	5
- <i>Management et stratégie (24h)</i>	3	3
- <i>Gestion de projet (21h)</i>	2	2
Système d'information et tableau de bord (44h)	5	5
International Management	5	5
- <i>Business English (18h)</i>	3	3
- <i>Politique internationale de l'entreprise (15h)</i>	2	2
Investissements et financements (36h)	5	5
Gestion des ressources humaines (36h)	5	5

SEMESTRE 2	ECTS	COEF.
5 UE obligatoires	30	30
Techniques comptables et financières (24h)	3	3
Gestion prévisionnelle et budgétaire (31h)	4	4
International Business	6	6
- <i>Business English 2 (18h)</i>	2	2
- <i>Développement international de l'entreprise (21h)</i>	2	2
- <i>RSE et éthique (18h)</i>	2	2
Analyse quantitative	5	5
- <i>Outils d'aide à la décision (16h)</i>	2	2
- <i>Techniques de la prévision (24h)</i>	3	3
Méthodologie de recherche et mémoire professionnel (10h)	12	12

SEMESTRE 3	ECTS	COEF.
5 UE obligatoires	30	30
Contrôle interne et maîtrise des risques (50h)	6	6
Ingénierie financière (45h)	6	6
Audit juridique, fiscal et social (50h)	6	6
Simulation et négociation en entreprise (55h)	6	6
Management and Financial English (40h)	6	6

SEMESTRE 4	ECTS	COEF.
4 UE obligatoires	30	30
Comptabilité et contrôle de gestion (50h)	6	6
Audit externe et usage du numérique (50h)	6	6
Audit opérationnel et sectoriel (50h)	6	6
Projet professionnel (10h)	12	12